

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
THANNENKIRCH
DE LA SEANCE DU MARDI 27 JUIN 2023 à 19 h**

Sous la présidence de Madame Angélique DIEUAIDE, Maire

Etaient présents : SCHAETZEL Jean, SCHRAMM Jean-Pierre, SIMLER Marie, BIHL Hubert, STIBLING Jeannot, MICHEL Amélie

Absents excusés : STOECKEL Guillaume, Timothée MARCHAL (procuration donnée à Monsieur BIHL Hubert)

Le Conseil Municipal a été convoqué le jeudi 22 juin 2023.

1) DESIGNATION D'UN ou D'UNE SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur STIBLING Jeannot est nommé secrétaire de séance assisté par la secrétaire de Mairie, Madame STRAUB Sylvie

2) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 23 MAI 2023

Le compte rendu de la séance du 23 mai 2023 est approuvé à l'unanimité

3) DELIBERATION SUR L'AFFECTATION DU PRODUIT DE LA CHASSE :

Décision de demander ou non l'abandon du produit de la chasse à la commune
Si la commune décide de le conserver, définir les modalités de consultation des propriétaires fonciers (réunion ou consultation écrite) et l'affectation du produit de la chasse.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le choix d'une convention de gré à gré.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité de conserver le produit de la chasse et de demander l'abandon du produit de la chasse à la commune.

Suite à la présentation de Madame Le Maire sur les modalités et les enjeux pour la commune, il est décidé :

D'opter pour une consultation écrite sous forme de courriers aux propriétaires

D'envoyer le courrier avec talon réponse et enveloppe pré timbrée

D'affecter un montant à l'entretien des chemins et de créer une commission spécifique qui proposerait une liste de travaux

4) DELIBERATION SUR L'ADOPTION DE LA M57

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'adoption de la nomenclature comptable M57 à partir du 1^{er} janvier 2024.

5) DROIT DE PREEMPTION

Le conseil municipal, à l'unanimité, ne souhaite pas préempter sur la vente de la maison 2 passage Am Rain et sur la vente de la maison située 10 route du Haut Koenigsbourg.

6) POINT SUR LES CONTRATS DES SAISONNIERS –

Trois saisonniers seront embauchés sous contrat de 20h par semaine sur 3 semaines chacun. Une liste de tâches hebdomadaire sera élaborée en collaboration avec Michel NEUMEYER. Monsieur Hubert BIHL se propose de venir épauler et/ou encadrer sur la taille et l'entretien des sentiers

7) POINT SUR LE SDEA

Monsieur SCHRAMM Jean-Pierre soulève la question des canalisations appartenant à l'association du Schillig. Quelle sera la position de la SDEA quant à ces canalisations ? Il est précisé que certains points sont encore en discussion. Un rendez-vous avec la mairie de Saint Hippolyte ou de Orschwiller pourrait permettre de compléter des éléments de réponse quant au fonctionnement. Madame MICHEL Amélie précise que ces communes font partie du Syndicat des eaux, il serait plus intéressant de se rapprocher de communes indépendantes alimentées par des sources et ayant fait le choix du SDEA. Elle s'engage à communiquer une liste au conseil.

8) RETOUR SUR LA VISITE DU SDIS LE MERCREDI 21 JUIN 2023 A 14H

Il ressort de cette visite les points suivants :

Le débit des bouches d'incendies est insuffisant sur la zone Melkerhof et sur le ban de Bergheim. (60m³ / h.)

Le point d'aspiration au niveau du réservoir du Haut ne répond pas aux exigences du RDDECI (Section de la colonne inférieure à 100mm et problème d'accessibilité) Il est préconisé de remplacer l'aspiration et de prévoir un accès extérieur.

L'Étang privé situé rue du Taennchel à l'extrémité ouest du village n'est pas exploitable en l'état. Il a l'avantage d'être à proximité du hameau du Melkerhof. Étant situé sur une parcelle privée, une convention avec le propriétaire est à envisager pour pouvoir l'intégrer à la DECI.

L'étang du pain situé route du Haut Koenigsbourg permettrait de renforcer la DECI dans un secteur en déficit et permettrait de faire le lien avec la commune de Bergheim. L'étang étant situé sur une parcelle privée, une convention avec le propriétaire est à envisager pour pouvoir l'intégrer à la DECI.

Il serait intéressant de nettoyer le bassin de rétention de l'école afin de vérifier l'envasement ; un devis pourra être demandé à l'entreprise Schmitt. Une signalisation devra être mise en place.

9) GESTION DE LA SALLE ET VOTE DES TARIFS

Le vote des tarifs est reporté au prochain conseil municipal.

Marie SIMLER présente le compte rendu de la Commission du 19 juin 2023.

Le traitement des déchets ménagers est à intégrer dans le tarif de la salle tout en mettant l'accent sur le tri des déchets. Une demande pourra être adressée à la Communauté de communes pour un ramassage plus fréquent ou à des jours plus adéquats par rapport aux quantités de déchets et aux événements.

Un forfait pourrait être envisagé pour la location des garnitures seules sur le ban de Thannenkirch avec une caution de 100€

Une piste envisagée serait l'installation d'une boîte à clés avec code cependant le code peut être transmis à des personnes non autorisées.

La commission propose d'organiser en concertation avec la trésorerie un système de paiement par virement.

Un devis pour l'entretien salle (parquet notamment) a été demandé à différentes entreprises.

10) DIVERS :

- Marché d'été point retiré de l'ordre du jour par Madame Le Maire
- Point sur l'avancée des travaux au niveau du portail de l'école : La clôture est en cours d'installation. Une réunion de chantier a eu lieu le lundi 26 juin avec le menuisier de l'entreprise Saint Ulrich, le responsable technique de la communauté de communes de Ribeauvillé, Monsieur Hubert BIHL et Monsieur Michel NEUMEYER. La hauteur de 1m30 doit être respectée.
- Point sur les travaux mandatés à la SAVA reporté dans l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- 80 -ème anniversaire de la libération de Thannenkirch : Différentes pistes sont à l'étude notamment l'implication de l'école, des associations, du comité des fêtes dans un projet global. La région propose une aide financière de 30% de budget prévisionnel.

La séance est levée à 21h30